



**FORMAGOGY**  
Générateur de Compétences



**SANTÉ/SÉCURITÉ**

Réf : SEC-PHEA-020 | Mise à jour 03/2021

# PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE AUTOMOBILE

## Véhicules thermiques, Électriques et Hybrides BOL, BIL, BIVL, B2L, B2VL, BCL, BRL - Selon norme NF C18-550



### Objectifs de formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les risques liés aux travaux sur véhicule électrique ou hybride
- Maîtriser les procédures de sécurité lors des travaux sur ce type de véhicule
- Organiser et/ou réaliser des travaux sur un véhicule électrique ou hybride dans le respect de la norme NF C18-550.
- Réaliser des consignation/déconsignation pour des travaux sur véhicule électrique ou hybride
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux ou des interventions.



Distanciel: 3h30  
Présentiel : 10h30  
Total : 14h00 (soit 2 j)



Inter : 700 € HT/ pers.  
Intra : Nous consulter



9 stagiaires max



Adaptation possible  
Nous contacter



01.80.85.50.20  
contact@formagogy.fr



### Prérequis à la formation

- Connaissances de base du matériel informatique
- Avoir ses propres Equipements de Protection Individuelle (EPI)
- Ne pas avoir de restriction médicale liée à l'intervention sur VEH



### Public concerné

- Toute personne dirigeant des travaux ou intervenants sur un véhicule électrique ou hybride ou à proximité immédiate



### Programme de formation

#### 5 modules de formation E-learning 3h30

- Accident du travail et prévention des risques
- Les fondamentaux de l'électricité
- Les principes de l'habilitation électrique ; symboles et limites
- Matériel et équipement pour la protection des personnes
- Documentation et intervention sur véhicule électrique

#### Formation présentielle 10h30

- Statistiques des AT d'origine électrique et les dispositions réglementaires
- Les soins aux électrisés
- Les risques et sanctions liés à la prise de substances
- Processus menant à l'AT et à la Maladie Professionnelle
- Les partenaires de la prévention et leur rôle
- Les notions élémentaires en électricité
- Les domaines de tension

**Qualiopi**  
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre  
de la catégorie d'action suivante :  
Action de formation



## Programme de formation (suite)

- Les dangers du courant et les effets d'un choc électrique
- Les véhicules à énergie embarquée
- L'habilitation et le titre d'habilitation
- La hiérarchisation des responsabilités
- Le stockage des batteries
- Les incendies sur les ouvrages électriques
- La prévention et la protection
- Les règles de sécurité
- Les domaines de tension pour véhicules et engins
- Les opérations hors tension
- Les distances et les zones
- Les symboles normalisés



## Evaluation et validation des acquis

- Evaluation individuelle par compétences tout au long de la formation
- L'évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation, selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C18-550..
- Evaluation de la satisfaction des participants



## Méthodes pédagogiques

- Mise en application des connaissances théoriques
- Méthode expositive - démonstrative – participative – active.
- Mise en pratiques professionnelles sur véhicule hybride ou électrique.



## Moyens pédagogiques

- Différents modules E-learning (Distanciel)
- Contenus clés par vidéoprojection (Présentiel)
- Support stagiaire synthétisant la formation / Carnet de prescriptions



## Compétences du formateur

- Formateur spécialisé sur le risque électrique et maîtrisant les opérations sur véhicule électrique et hybride.
- Tous nos intervenants ont suivi notre cursus de formation de formateurs et sont spécialisés en pédagogie pour adultes.



## Vos attestations

- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire qui a participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques
- Un avis préparatoire à l'habilitation visé par le formateur est transmis à l'employeur en vue de la remise d'un titre d'habilitation au stagiaire
- Une attestation de présence du stagiaire est délivrée à l'entreprise

*Pour maintenir le travail du stagiaire en toute sécurité et en conformité avec l'évolution de la réglementation, le renouvellement de cette formation est recommandée tous les 3 ans.*



Retrouvez toutes nos formations sur notre site : [www.formagogy.fr](http://www.formagogy.fr)



Ingénierie  
pédagogique



AFEST



Formation  
digitale



Formation  
présentielle